



INFOS-RETRAITÉS

VENDEE

Octobre 2019

ÉDITORIAL

par Alain Viaud

Et si le dialogue social reprenait...

« **Macron 2** » a-t-il rompu avec les réformes à la hussarde ? Le ton, en tous cas, a changé. Les « Gilets Jaunes » ont-ils créés de nouveaux relais collectifs ? La réponse est évidemment NON. Alors, en cette rentrée 2019, il semble qu'on se rappelle qu'il existe une organisation comme la CFDT qui en a vu d'autres et qui représente une permanence de convictions et de valeurs qui en fait un interlocuteur fiable. La CFDT n'est pas dupe mais, fidèle à sa volonté d'obtenir des résultats concrets pour les salariés et retraités de ce pays, elle ferraille inlassablement auprès des décideurs. Elle constate le changement de ton. Elle attend les actes.

Les chantiers sont légion : pouvoir d'achat, indexation toujours pas réglée, cotisation maladie toujours pas retirée pour les retraités, prise en charge des mutuelles... Et aussi, prise en compte du problème de la dépendance, actions de soutien pour les dépenses d'économie d'énergie... Et encore, deux gros sujets qui dominent cette rentrée : la réforme des retraites où l'on constate le corpus de

convictions de la CFDT pour une réforme systémique et sa volonté d'obtenir une réforme de justice sociale. Deuxième sujet, faire avancer le pacte du pouvoir de vivre et notamment les huit mesures urgentes déposées avec nos partenaires du pacte à Matignon.

Voilà, largement de quoi alimenter notre rentrée et affirmer comme Laurent Berger : « SYNDIQUEZ-VOUS !!! » (le titre de son dernier livre)

Nous vivons cette rentrée, pleinement regonflés après un premier semestre marqué par notre congrès départemental et celui de l'UCR (voir articles en pages intérieures). L'UCR nous a invité à un temps fort le 3 octobre. Il y a eu aussi la semaine bleue du 7 au 12 du même mois. Nous nous sommes saisis de ces occasions pour établir des contacts en priorité avec vous, les adhérents de notre syndicat mais aussi aller à la rencontre des retraités au travers de réunions,

débats et distribution de tracts. Nous voulons aussi rencontrer nos nouveaux partenaires associatifs pour agir avec plus de force sur les mutuelles, l'environnement, etc... Sans oublier les partenaires syndicaux s'ils ne se situent pas dans une opposition systématique et globale sans perspective.

Alors, bonne rentrée sociale à toutes et à tous. Avec notre confédération, faisons avancer la justice sociale dans un contexte qui apparaît plus prometteur.

SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial

Page 2 : Congrès UTR 2019

Page 4 : Congrès UCR

Page 5 : Actions retraités

Page 6 : Loisirs - culture, les sorties 2019

Page 7 : A lire

Page 8 : Agenda, revue de presse

Un oeil sur le congrès

La salle du Moulin-Rouge, bien adaptée à ce genre de manifestation, a accueilli les quatre-vingts congressistes venus des cinq ULR du département.

Après le mot d'accueil de l'ULR de la Roche-sur-Yon, le très rapide congrès extraordinaire a validé les modifications des statuts pour les mettre en conformité avec les statuts confédéraux.

Le rapport d'activité, présenté pour la dernière fois par Jacques Pezard, étayé par les rapports des commissions, a été largement adopté après des interventions de toutes les ULR et SSR qui composent l'UTR. Il en fut de même pour le rapport financier après l'intervention des vérificateurs aux comptes.

Pascal Vrignaud, secrétaire de l'Union Départementale CFDT de Vendée a clôturé la matinée en présentant les

grandes lignes de l'action et les projets de la CFDT en Vendée.

Si la matinée s'est plutôt axée sur le bilan des quatre dernières années, l'après-midi s'est résolument tournée vers l'avenir avec la présentation du projet de résolution à mettre en oeuvre pour les quatre prochaines années. Comme les rapports elle a été largement validée par le congrès. Elle sera donc notre feuille de route pour les années à venir.



Elle sera portée par le nouveau conseil élu selon les nouvelles modalités mises en oeuvre par le congrès extraordinaire du matin. Nicole Chauveau qui représentait l'UCR, a mis fin aux travaux de cette journée, a rappelé les engagements de la CFDT retraités et a encouragé la poursuite de l'action avant le mot de clôture prononcée par Pierre-Marie Bernard nouveau secrétaire général élu par le congrès.

Jacques Pezard, son prédécesseur, a été chaleureusement remercié par Alain Viaud au nom de tous les adhérents.



Pierre-Marie Bernard



Jacques Pezard



Nicole Chauveau

Les commissions de l'UTR

La résolution adoptée au congrès confirme l'existence de cinq commissions.

Ces commissions sont ouvertes. Si vous souhaitez y participer de manière ponctuelle ou permanente, n'hésitez pas à prendre contact en utilisant l'adresse de courriel correspondante.

Le nouveau conseil à l'issue du congrès

Membres désignés					
Pascal LEVEILLER	ULR Montaigu	pascal.levieiller.cfdt@gmail.com	Montaigu-Vendée	Trésorier adjoint	
Daniel AUMAND	ULR Fontenay-le-Comte	famille.aumand@orange.fr	St-Michel le Cloucq		
Brigitte CHAGNEAU		bmchagneau@wanadoo.fr	Fontenay-le-Comte		
Joël VOYAU	ULR les Herbiers	joel.voyau@sfr.fr	Mortagne-sur-Sèvre		
Monique ENFRIN		enfrin@wanadoo.fr	Les Herbiers		
Jean-Marie AUGER	ULR la Roche-sur-Yon	auger.jean-marie0@orange.fr	La Roche-sur-Yon		
Jean-Michel VRIGNAUD	ULR les Sables d'Olonne	vrijean@orange.fr	Les Sables d'Olonne		
Marie-Annick BRUNET		georges.brunet64@sfr.fr	Les Sables d'Olonne		
Gérard CLAUTOUR	SSR Agroalimentaire	gerardclautour@orange.fr	Aizenay		
Alain ROCHETEAU	SSR Métallurgie	rochetteau.a@wanadoo.fr	Les Sables d'Olonne		
Roger BODIN	SSR Métallurgie	bodinroger@sfr.fr	Mouilleron-le-Captif		
Claude METAY	SSR Chimie-Energie	metay.claude@orange.fr	Auchay-sur-Vendée		
Membres élus					
Béatrice BERRIEAU	ULR Montaigu	bertex@sfr.fr	St Philbert-de-Bouaine		
Guy DOUCET		guy.doucet6@orange.fr	Montaigu-Vendée		
Pierre-Marie BERNARD	ULR Fontenay-le-Comte	pmbutr@cfdt85-retraites.fr	Breuil-Barret	Secrétaire général	
Jean-Jacques COUTON		couton.jjacques@libertysurf.fr	L'Orbrie		
Marie-Thérèse BONNET	ULR les Herbiers	marite.bonnet@free.fr	Les Herbiers		
Marielle ROUILLIER		marielle.rouillier@orange.fr	Tiffauges	Membre	
Danièle BOUANCHEAU	ULR la Roche-sur-Yon	roger.bouancheau@wanadoo.fr	Mouilleron-le-Captif	Membre	
Michel DOGUIN		michel.doguin@bredives.com	La Chaize-le-Vicomte	Trésorier	
Jean-Paul JAMONT		sitofait@orange.fr	Challans		
Joseph ALLAIN		joseph.allain2@orange.fr	La Roche-sur-Yon		
Jacques PEZARD		j.pezard@orange.fr	Maché		
Elyane MORELET		elymore85@hotmail.com	Rives-de-l'Yon		
Dany MARCHAL		marchal.dany@orange.fr	St-Hilaire-de-Riez		
Didier JACQUET		ULR les Sables d'Olonne	d.j-cfdt@hotmail.fr	Nieul-le-Dolent	
Alain VIAUD			alain.viaud740@orange.fr	Jard-sur-Mer	Secrétaire G ^{al} adjoint

Santé - Cadre de vie

- Jean-Marie Auger
- Béatrice Berriau
- Danièle Bouancheau
- Dominique Breluzeau
- Gérard Clautour
- Ghislaine Jauzelon
- Élyane Morelet
- Jacques Pezard
- Marie-Bernadette Rabillier
- Alain Rocheteau
- Marie-Claude et Paul Rattier
- Germaine Trit

santecadredevie@cfdt85-retraites.fr

Loisirs et culture

- Luc Allain
- Gérard Clautour
- Jean-Jacques Couton
- Roger Leparoux
- André Tourancheau

loisirs culture@cfdt85-retraites.fr

Formation

- Françoise Neau
- Pierre-Marie Bernard

formation@cfdt85-retraites.fr

Communication

- Joseph Allain
- Jean-Marie Auger
- Michel Doguin
- Guy Doucet
- Gérard Clautour
- Françoise et Laurent Neau
- Alain Viaud

communication@cfdt85-retraites.fr

Développement

- Marie-Thérèse Bernard
- Gérard Clautour
- Guy Doucet
- Didier Jacquet
- Jean-Paul Jamont
- Christiane Lévêque
- Jean-Michel VRIGNAUD

developpement@cfdt85-retraites.fr

A Bordeaux, l'UTR de Vendée y a pris sa part

Plus de quatre cents responsables venus des quatre coins de la France se sont réunis pour déterminer les orientations pour les quatre ans à venir et choisir l'équipe chargée de les conduire. La délégation de l'UTR Vendée était composée de Pierre-Marie Bernard, de Marielle Roullier et d'Alain Viaud.

Le rapport d'activité a été largement adopté par le congrès. Les cinquante interventions de qualité des syndicats, qui ont alimenté le débat, ont cependant souligné les interrogations des militants dans la période : « les gilets jaunes et nous ? Peut-on se passer des corps intermédiaires ? Peut-on espérer un changement d'attitude pour la deuxième partie du quinquennat ? Pourquoi le silence médiatique sur les acquis et initiatives du syndicalisme ? Comment rompre l'isolement apparent de la CFDT et à quel prix ?... »

L'intervention vendéenne a été très écoutée et appréciée. Plus d'une quinzaine de copies demandée par les autres syndicats (voir résumé joint dans ce journal). Le débat a permis aussi de relever nombre d'initiatives locales toutes plus intéressantes les unes que les autres. Une mine d'expériences qui peuvent nous inspirer pour le prochain mandat.

La résolution d'orientation a également été adoptée à une large majorité. Elle a permis d'affirmer clairement notre attachement à la retraite par répartition, un droit acquis et non une aide sociale !!! D'affirmer aussi que les retraités sont actifs et acteurs de la société. Ils constituent une richesse et non un coût.

Nous revendiquons pour l'essentiel :

- une définition claire et définitive de l'indexation
- un système de soins où l'on admet enfin que la totale liberté d'installation des médecins n'est plus soutenable, où les territoires sont pleinement impliqués avec des comités locaux de santé
- Où nous aurons obtenu une déduction fiscale pour la complémentaire santé
- Où nous aurons obtenu un financement

assis sur l'ensemble des revenus pour la perte d'autonomie

- Où nous aurons un regard par le biais de Conseils de la vie sociale ouverts à une représentation extérieure

... pour ne reprendre que quelques droits nouveaux à acquérir.

Ce rapport d'orientation a été adopté à 89%. Deux autres moments ont marqué ce congrès :

L'intervention confédérale de Dominique SEVE, négociateur pour la CFDT, de la réforme des retraites. Laurent Berger était, lui, au congrès de la Confédération Européenne des Syndicats où il a été élu président ; nous avons eu aussi un message amical de Jacques Delors qui ne peut plus se déplacer mais qui nous a transmis son attachement aux retraités CFDT et, bien sûr, à l'Europe, en insistant sur notre responsabilité pour la construction d'une Europe sociale.

Dominique Sève a réaffirmé l'attachement de la CFDT à une réforme systémique des retraites insistant sur l'indexation, le minimum de pension, le droit à la retraite progressive, le système contributif dans un univers solidaire... Souhaitant aussi de nouveaux droits sur la pénibilité, les carrières longues, l'égalité hommes-femmes ; la pension de réversion...

Une table ronde très intéressante sur le grand âge a rappelé quelques vérités sur l'âgisme (nous ne sommes pas vieux mais âgés !), 80% des plus de quatre vingt ans vont bien ! Cela dit, si des progrès ont été réalisés sur le maintien à domicile (il reste beaucoup à faire), par contre, tout est à faire sur la qualité d'accueil des lieux collectifs (EHPAD) et le reste à charge. Quatre-vingt-mille postes à créer, pour répondre aux besoins, selon les intervenants !

Ce congrès a été, au final, une réussite, une équipe largement renouvelée en est sortie. Il consacre comme le dit l'intervenant confédéral, « l'importance du syndicalisme retraités dans la CFDT car le militantisme ne s'arrête pas à la sphère du travail ».

Participons !

Octobre...

Participez aux initiatives locales, Faites remonter vos principales préoccupations.

La rentrée sociale est, cette année, à la fois fournie et pas forcément lisible.

Pour les retraités, quatre sujets dominent l'actualité :

Le pouvoir d'achat : restent pendants :

- La réparation de la rupture du contrat social opérée par l'actuel gouvernement avec la désindexation et donc comme corollaire, la revendication d'une définition de règles claires et inviolables d'indexation.
- La priorité aux basses pensions et le relèvement du minimum au niveau du SMIC.
- La compensation de la hausse de la CSG.
- La suppression de la cotisation maladie maintenue que pour une partie des retraités.
- La prise en charge au moins partielle de la complémentaire santé.

Le problème de la perte d'autonomie : deux volets d'action : la diminution du reste à charge et l'augmentation des moyens pour les établissements concernés.

La réforme des retraites : voir plus de détails dans le compte-rendu du congrès UCR et demander à vos responsables l'argumentaire de la confédération. Si l'essentiel de cette réforme concerne les salariés, nous sommes évidemment solidaires pour des avancées de justice sociale et directement concernés, par exemple, sur le débat de l'indexation.

Les priorités du Pacte de Vivre : elles rejoignent les deux axes de notre résolution, la justice sociale et le respect de l'environnement. Toute notre action sera orientée sur ces deux axes pour traduire concrètement des avancées en Vendée où la situation des retraités est particulièrement difficile : arrivée massive de retraités venus de l'extérieur du département sans que nos élus s'en préoccupent ou anticipent les conséquences (désertification médicale, manque d'équipements, etc...) ; petits salaires et donc petites retraites ; manque d'initiatives pour

aider le maintien à domicile en lien avec nos objectifs environnementaux (aide à l'économie d'énergie, transports solidaires, revitalisation des services publics, mesures pour réduire l'exclusion illectronique (exclusion par internet)...La liste est longue.

Nous ne sommes plus tout seuls et nous voulons engager tout ce combat avec nos alliés associatifs et syndicaux du Pacte pour Vivre.

Chaque ULR reprendra ces objectifs pour en débattre avec vous et chercher les traductions concrètes dans vos secteurs

Au plan départemental, nous allons rencontrer nos partenaires et alerter la presse. Nous allons aussi secouer nos élus notamment sur le non fonctionnement du CDCA (l'instance de concertation du département). La Vendée se distinguant, en effet, par sa résistance à une vraie concertation voulue par la loi !

Bonne rentrée sociale à tous.

Prélèvement des cotisations

La grande majorité des adhérents de notre UTR règle ses cotisations par prélèvement automatique sur la base d'un prélèvement par trimestre.

Depuis quelques temps nous avons de plus en plus de demandes pour passer à un prélèvement mensuel.

Il est vrai que la majorité des retraités étant versées mensuellement un prélèvement mensuel pourrait être mieux adapté.

Aussi, lors de sa dernière séance le conseil de l'UTR a décidé, à l'unanimité, de mettre en place le prélèvement mensuel à compter du 1^{er} janvier 2020.

Aussi, ne vous étonnez pas, au 10 janvier prochain de voir votre prélèvement divisé par 3. Vous en aurez un autre du même montant en février, mars, etc...

Sortie en Brière

Départ matinal pour cette sortie de Brière-le Croisic organisée par la commission loisirs de l'UTR avec Chaigneau-Voyages. Nous sommes quarante-neuf participants, le car nous prend à Boumezeau, la Roche et au péage de Boufféré. Malgré un peu de retard au départ, nous arrivons à l'heure à Bréca, au cœur de la Grande Brière. Le beau temps nous accompagne. Aussitôt, le groupe se partage en deux, l'un pour le chaland sur le canal tout proche, l'autre pour les calèches dans les rues du village et ensuite l'inverse. Sur l'eau, le guide nous conduit avec sa longue perche et nous décrit ce paysage particulier fait de canaux, de tourbe, de roseaux et de saules envahissants, paradis des chasseurs et des pêcheurs.



Silence, calme et douceur pour cette promenade tranquille. Les calèches nous conduisent dans les rues pour admirer les chaumières, au toit pointu, couvertes de roseaux parfaitement taillés. La guide nous explique les contraintes pour ce type d'habitation. Le repas au restaurant sur place est très apprécié.

Nous repartons pour la Turballe, pour prendre le train touristique. Celui-ci traverse une zone de marais salants. Un arrêt est prévu pour écouter un paludier qui nous explique très bien son travail pour récolter le sel.



Ensuite, dans sa salorge, un hangar de stockage, il nous vante sa production de sel et nous propose des sachets avec différents parfums, avis aux amateurs. Apparemment il vit très bien de son métier toute l'année.

Le petit train fait le tour de la pointe de Pen Bron, avec

vue sur la baie. Le car nous conduit ensuite par une route sinueuse au Croisic, notre dernière étape. Chacun a pu profiter du temps libre d'une heure. Certains ont suivi les commentaires de Jean-Jacques sur les maisons à pans de bois, à encorbellement de cette ville. Certaines maisons anciennes remontent au XV^{ème} siècle, mais la plupart sont du XVI^{ème} XVII^{ème} ou XVIII^{ème}. Elles témoignent de la richesse de ce petit port à l'époque du commerce du sel avec le Nord de l'Europe. L'église du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle domine le port de sa tour lanterne haute de 56 m.

Sur le chemin du retour, un arrêt « casse-croûte » a été apprécié. Le soleil et le ciel lumineux, ont bien agrémenté la journée. Une personne habituée de nos sorties a dit « c'est une des plus belles sorties UTR ». C'est encourageant pour la commission loisirs.

Le pique-nique de rentrée

Quatre-vingt participants pour cette rencontre organisée par la commission loisirs de l'UTR-CFDT. Tous ont convergé vers le Bois du Roc, un bâtiment en forêt, non loin de la route Vouvant-Puy de Serre. Le cadre, très tranquille et ombragé, se prêtait bien à ce genre rencontre.

L'équipe de l'ULR de Fontenay le Comte a accueilli soigneusement avec boissons, brioche. Deux groupes se sont constitués, l'un pour une marche de 8 km en forêt et l'autre pour les non marcheurs, soit dix-neuf personnes, pour une découverte tranquille de quelques curiosités.



Les marcheurs ont bénéficié des commentaires dans une clairière, vestige de l'ancien couvent des Robinières, fondé en 1439 et déclaré bien national en 1789, détruit en 1794, suite à la vente des pierres. Le groupe s'est également arrêté à la stèle des martyrs de la Résistance. C'est là que le 17 août 1944, 6 résistants ont été massacrés par les soldats allemands, en représailles des actions de la résistance dans la région. Cette opération avait d'ailleurs partiellement échoué



car les allemands avaient perdu une vingtaine des leurs.

L'autre groupe est allé également à la stèle, mais en voiture ; il a bénéficié également de commentaires sur la forêt et les curiosités du coin. Il a ensuite découvert le site d'Espagne, une ancienne mine de charbon exploitée entre 1847 et 1925. Cette ancienne mine a la particularité de

conserver un chevalement de 25 mètres en béton construit en 1947, surplombant un puits de 206 mètres. Mais celui-ci n'a pas pu servir, faute de charbon suffisant. Aujourd'hui le site a été réaménagé en aire de pique-nique par le Conseil Départemental.

Tout le monde s'est retrouvé pour l'apéritif et le pique-nique, en plein-air ou dans la salle.

L'après-midi un groupe est parti pour la visite du bourg de Vouvant, qui a fêté en 2019 son millénaire. Le site entre la boucle de la rivière la Mère, se prêtait bien à l'édification d'une forteresse. Dès le XI^{ème} siècle, Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine y construit un château, une église et un prieuré avec l'aide de Théodolin, un moine de Maillezais. Une première tour carrée servait de donjon, mais depuis elle a disparu. Plus tard, suite au mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec le roi Henri II d'Angleterre, en 1152, le territoire passa sous la domination anglaise. Les seigneurs de Vouvant, notamment la famille Lusignan, étaient tantôt fidèles aux rois d'Angleterre tantôt aux rois de France. Le Bourg fut reconquis sous Louis IX (Saint Louis) au XIII^{ème} siècle. De cette époque date la tour Mélusine (1242), un donjon circulaire qui domine encore le bourg de ses 45 mètres.

La visite s'est poursuivie devant le portail de l'église, abondamment sculpté. La partie basse romane représente des acrobates, des animaux fantastiques... La partie supérieure, gothique, représente la Cène et l'Ascension. La promenade dans le bourg a permis de découvrir la poterne et le pont roman.



La soirée s'est terminée par la traditionnelle brioche. Tout le monde a pu profiter du beau temps, avec la découverte d'un coin sympathique.

A lire sans modération

Jojo, le gilet jaune

Danièle Sallenave

ISBN : 2072859824 Éditeur : Gallimard (18/04/2019)

À l'écoute des « élites » qui parlent avec « mépris » des gilets jaunes, mais aussi au contact de ceux-ci, l'académicienne Danièle Sallenave inscrit le mouvement social actuel dans de larges perspectives historiques. À lire, forcément.

Quelques chiffres sur les frais de santé

Des frais de gestion élevés pour les complémentaires

Selon les Comptes de la santé, les frais de gestion des complémentaires santé 2018 sont à peu près équivalents à ceux de l'Assurance Maladie (CPAM, CNAM, MSA), respectivement 7,5 et 7,3 milliards d'euros. Mais les complémentaires ne gèrent que 13,4% des dépenses d'assurance maladie, contre 78,1 % pour l'Assurance Maladie.

Autre information issue de ce document publié annuellement par la DREES, la part restant à la charge des ménages continue de reculer en France pour s'établir à 7,0 % en 2018, contre 7,7 % en 2016. Or, la France détient le record en la matière parmi tous les pays de l'OCDE. Il s'explique par la généralisation de la complémentaire santé en entreprise et par la montée des maladies chroniques prises en charge intégralement par l'Assurance maladie. Mouvement qui pourrait se renforcer avec la mise en œuvre d'une offre de « reste à charge zéro » pour les prothèses dentaires, auditives et optiques.

Les remboursements de soins de généralistes en recul

Sur les douze derniers mois, les dépenses remboursées par le régime général sont en hausse fin juillet 2019 de 2,2 %. Tous les secteurs du soin progressent sauf les soins des généralistes (- 0,8 %). Sans doute un nouveau signe du recul du nombre de généralistes libéraux en activité.

Rappelons-le, leur effectif est inférieur, aujourd'hui, à son niveau de 1996 !

À la ligne : Feuillet d'usine

Joseph Ponthus

ISBN : 2710389665 Éditeur : La Table ronde (03/01/2019)

Un livre écrit sans aucune ponctuation, des retours à la ligne comme dans une poésie, à la ligne donc pour chaque phrase. Tout les matins il retourne à la ligne comme intérimaire dans les usines de conserves ou abattoirs breton.

À la ligne, sous-titré « Feuillet d'usine » est plus qu'un poème, c'est un chant dédié « aux prolétaires de tous les pays, aux illettrés et aux sans dents ». Un texte original et vivifiant original et vivifiant. À lire, forcément.

L'agenda

Quelques dates à retenir :

14 novembre 2019 : Assemblée générale de l'URR à Angers

17 janvier 2020 : Galette de l'UTR à Mouilleron-le-Captif avec les Gils

Cotisations 2019

Les -très peu nombreux- retardataires sont invités à régler leur cotisation 2019 avant le 1er décembre.

La cotisation syndicale apporte une réduction d'impôt de 66 % de son montant aux adhérents imposables et un crédit d'impôt équivalent aux adhérents non imposables.

Revue de presse autour de nos congrès 2019

L'année 2019 aura permis d'afficher l'activité de notre UTR tant au niveau départemental que national.

Le congrès de l'UTR (voir page 3) a donné lieu à des articles dans les éditions de Ouest-France et du Journal du Pays Yonnais.

Dans la presse syndicale, le Retraité Militant a repris l'article du Journal du Pays Yonnais.

En ce qui concerne notre participation au congrès de l'UCR à Bordeaux, le Retraité militant rapporte l'intervention d'Alain Viaud.

Les retraités CFDT Vendée, acteurs et solidaires

Réunis jeudi 28 mars, à La Chaize-le-Vicomte, pour leur quatrième congrès, les délégués CFDT se réjouissent de leur développement.

Le syndicat dépasse les 500 adhérents. Il permet à ses membres la possibilité d'adhérer à une mutuelle, service particulièrement apprécié. Le syndicat veut également utiliser cette nouvelle force pour construire le mieux vivre des retraités de Vendée.

Les retraités CFDT de Vendée, avec leur confédération, veulent peser sur les décisions à venir et les soixante-six propositions portées par la CFDT et dix-huit autres organisations. Cela

veut dire, mener des actions intergénérationnelles, agir avec d'autres pour des villes adaptées, pour le maintien à domicile avec logements adaptés économes en énergie, transports solidaires, équité pour que chacun vive dignement, prise en charge de la dépendance.

Une équipe rajeunie sort de ce congrès, avec Pierre-Marie Bernard, 64 ans, nouveau secrétaire. Six unions locales couvrent tout le département. Ainsi, l'Union territoriale CFDT 85 veut rassembler tous ceux qui veulent construire l'avenir

ALITÉS | VIE SYNDICALE

sur le terrain

Écologie : une préoccupation partagée

Plusieurs intervenants ont exprimé leur volonté de s'impliquer dans le Pacte du pouvoir de vivre. Les retraités CFDT de Vendée ont décidé à leur congrès de s'engager sur le développement d'un projet solidaire, écologique et de proximité. Pour eux, cela passe par le maintien à domicile, des logements adaptés aux basses consommations, des transports solidaires, l'accessibilité, les services de proximité. L'Union des retraités compte mettre en place une commission de travail, s'appuyer sur les adhérents déjà engagés sur ces questions et cibler les objectifs et les partenaires. Changement culturel ? « L'urgence climatique bouleverse notre façon de penser l'avenir, souligne Alain Viaud. Les interrogations de nos partenaires du Pacte sur le mode de consommation ne doivent pas déstabiliser les compagnons que nous sommes des dégâts du progrès, ni le cri des territoires, les héritiers du vivre et travailler au pays. Nous pouvons participer avec eux à traduire les nouvelles attentes. »

UTR Vendée

Une bonne couverture médiatique

CONGRÈS. Les retraités de la CFDT rassemblent 500 adhérents



Pierre-Marie Bernard a été élu nouveau secrétaire général des retraités CFDT.

Le 4^e congrès des délégués retraités CFDT s'est tenu le 28 mars à La Chaize-le-Vicomte. L'Union territoriale des retraités (UTR) Vendée dépasse désormais les 500 adhérents (+10 % en 4 ans). Ils ont élu Pierre-Marie Bernard, 64 ans, nouveau secrétaire général.

Les six unions locales du département sont issues de diverses branches : métallurgie, santé/social, enseignement, transport, agriculture... Elles agissent, avec le syndicat départemental, au plus près du terrain, pour la mise en œuvre de ses orientations. « A l'heure où le chacun pour soi semble dominer, où

les doléances l'emportent sur les propositions, les retraités CFDT de Vendée emboîtent le pas de leur confédération pour peser sur les décisions à venir et faire avancer les 66 propositions que la CFDT porte avec 18 autres organisations. »

Localement, cela veut dire mener des actions intergénérationnelles pour améliorer le pouvoir de vivre. Ils agissent avec d'autres organisations et associations pour des villes adaptées comme, par exemple, le programme Villes amies des aînés à La-Roche-sur-Yon. Leur priorité : le maintien à domicile, action qui rejoint la lutte pour la pré-

servation de la planète. « Avec tous les retraités, c'est porter les revendications d'équité en privilégiant les basses pensions pour permettre à chacune et chacun de vivre dignement. »

Plus globalement, les responsables insistent sur leur objectif : « L'UTR CFDT 85 se donne le droit et le devoir d'assumer, avec sa confédération, son rôle de première organisation syndicale. Elle ambitionne, au-delà, le rassemblement de toutes celles et ceux qui veulent échapper au pessimisme ambiant pour construire l'avenir. »

Dans Ouest-France du 4 avril 2019

UTR Vendée ALAIN VIAUD

L'UTR se félicite de son congrès marqué par ses 509 adhérents (+6,7% en quatre ans). La résolution du congrès a été préparée bien en amont et les adhérents ont contribué à sa réalisation par questionnaire.

L'UTR demande l'appui de l'UCR pour la réalisation du guide des retraités et la mise en place de défenseurs de retraités bien nécessaires face aux administrations.

L'UTR souhaite, suite aux événements récents, un débat en profondeur sur l'avenir du syndicalisme et l'évolution et l'élargissement de ses responsabilités alors que certains seraient prêts à l'enterrer.

Nous pensons que la réussite de ce débat passe par le dépassement de l'état de division du syndicalisme français et demande des initiatives allant dans ce sens notamment dans le camp des réformistes, entretenant un double langage peu compatible à un travail commun durable.



Le congrès de l'UTR a fait l'objet d'une publication dans *Ouest-France* et dans *Le Journal du Pays Yonnais*.

Merci à Pierre-Marie Bernard, M. Doguin et Alain Viaud.